

Commune de Misery-Courtion

Procès-verbal de l'assemblée communale de Misery-Courtion du 12 avril 2021

Présidence : Jean-Pierre Martinetti, syndic

Procès-verbal : Olivier Simonet, secrétaire communal

Participation : 43 personnes

Majorité absolue : 22

Tractanda :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 14 décembre 2020
2. Approbation de la révision du règlement communal du cimetière
3. Comptes 2020
 - 3.1 Compte de fonctionnement
 - 3.2 Compte des investissements
 - 3.3 Rapport de la commission financière
4. Divers et communications.

Jean-Pierre Martinetti : « Mesdames et Messieurs,

Au nom du Conseil communal, je vous souhaite la bienvenue à cette assemblée des comptes. La dernière assemblée de la législature 2016-2021.

Je tiens à saluer particulièrement la presse représentée ce soir par Mme Kaech du Murtenbieter et Freiburger Nachrichten.

Un salut particulier également à notre nouvelle conseillère communale brillamment élue le 7 mars dernier. Il s'agit de Cindy Schneider habitante de Cormérod, présente ce soir. Je la félicite pour son élection, de même que tous les conseillers communaux réélus, nous pouvons les applaudir.

Applaudissements.

Je me permettrai de revenir un peu plus en détail sur la législature passée après la présentation des comptes 2020.

Convocation et tractanda

Vous avez été convoqués dans les délais réglementaires par la Feuille officielle du 19 mars 2021, par affichage au pilier public et par tout-ménages. Y a-t-il des remarques au sujet de la convocation ?

Ce n'est pas le cas.

Y a-t-il des remarques au sujet du tractanda de cette assemblée ?

Si tel n'est pas le cas, nous pouvons donc délibérer valablement et suivre le tractanda tel que proposé.

Enregistrement de l'assemblée

Je vous informe que pour faciliter la rédaction du procès-verbal, cette assemblée est comme de coutume enregistrée. Lorsque vous souhaitez prendre la parole, je vous demande d'attendre le micro avant de parler, de manière à ce que vos propos soient enregistrés, et également d'annoncer votre nom et votre prénom. En raison du contexte sanitaire, vous ne pouvez pas prendre le micro dans vos mains, mais ce sera une collaboratrice de l'administration qui vous le tiendra, à distance raisonnable. Merci pour votre compréhension et pour votre collaboration.

Scrutateurs :

Je vous propose comme scrutateurs de cette assemblée Jean-Claude Blanchard pour la partie droite de la salle et Matthieu Joye pour la partie gauche de la salle, y compris les rangs du Conseil communal et moi-même. A noter que la boursière communale et le secrétaire communal présents à ces tables, ainsi que notre apprentie vers l'entrée de la salle n'ont pas le droit de vote.

Y a-t-il des contre-propositions ? Ce n'est pas le cas. Je vous remercie d'avoir accepté d'accomplir cette tâche. Je vous prie de compter le nombre d'ayants-droits présents et de communiquer le nombre à notre secrétaire. »

Point 1 de l'ordre du jour : Procès-verbal de l'assemblée communale du 14 décembre 2020

J.-P. Martinetti : « Le procès-verbal ne sera pas lu. Il était à disposition pour consultation au bureau communal, durant les 10 jours précédant cette assemblée, durant les heures d'ouverture, ainsi que sur notre site internet. Y a-t-il des remarques ou des questions au sujet de ce procès-verbal ?

La parole n'est pas demandée.

Vote : Que celles et ceux qui acceptent ce procès-verbal du 14 décembre 2020 tel qu'il a été rédigé, se manifestent par main levée ».

Résultat du vote : 43 oui, 0 non, 0 abstention

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Je remercie O. Simonet pour la rédaction du procès-verbal. »

Point 2 de l'ordre du jour : Approbation de la révision du règlement communal du cimetière

J.-P. Martinetti : « Pour ce point du tractanda je cède la parole à Sabine Haymoz. »

S. Haymoz : « Bonsoir à tous. Suite à plusieurs demandes d'habitants de la Commune, on a fait une modification dans notre cimetière pour inclure un secteur pour les tombes cinéraires. C'est pour cela qu'on doit modifier notre règlement communal, donc c'est une révision partielle. Je vais passer rapidement les articles qui ont déjà été approuvés récemment et vous lire les articles qui sont nouveaux ou modifiés. »

S. Haymoz passe ensuite le règlement en revue et commente les articles modifiés ou nouveaux. Le règlement actuel et celui modifié sont projetés en parallèle à l'écran.

J.-P. Martinetti : « La parole n'est pas demandée. Nous pouvons donc passer au vote.

Vote : Que celles et ceux qui acceptent la révision du règlement communal du cimetière telle que présentée se manifestent par main levée.

Résultat du vote : 43 oui, 0 non, 0 abstention

La révision partielle du règlement du cimetière est approuvée à l'unanimité. »

Point 3 de l'ordre du jour : Comptes 2020

J.-P. Martinetti : « Malgré cette année difficile pour tout le monde, la santé financière de notre commune n'a pas subi les aléas du Covid. En effet vu le résultat et des amortissements supplémentaires effectués nous pouvons qualifier 2020 de très bonne année. Les bonnes raisons de cet excellent résultat sont avant tout bien sûr des rentrées fiscales supérieures à nos prévisions. Un autre motif réside dans le fait que le Conseil communal gère les dépenses de manière très scrupuleuse. Chaque objet est analysé. Chaque investissement doit permettre d'améliorer la qualité de vie de nos habitants ou de rendre plus facile le fonctionnement de notre Commune. Je tiens à féliciter mes collègues du Conseil pour leur engagement durant ces 5 années et pour leur dévouement afin que la commune, votre commune, puisse évoluer dans les meilleures conditions. Il ne faut tout de même pas perdre de vue que ces dernières années des investissements conséquents ont été votés et ne sont pas encore dans les charges de la commune mais y apparaîtront lorsque les investissements seront réalisés.

Après ces quelques considérations, je vais passer à la présentation des comptes 2020 et ne m'arrêterai que sur les quelques points qui demandent une explication. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à m'interrompre. Je rappelle que les libellés précédés d'un astérisque sont des charges liées ou données sur lesquelles nous ne pouvons intervenir. »

J.-P. Martinetti passe en revue le détail des comptes 2020 et apporte quelques précisions sur les différences de montant par rapport au budget. Il commente également le Bilan.

J.-P. Martinetti : « Je vous montre maintenant la répartition des bénéfices supplémentaires et la dette par habitant au 31.12.2020 :

Répartition des bénéfices de l'exercice 2020 :

Bénéfice avant répartition :		808'825.34
Amortissement supplémentaire, routes et trottoirs :	800'000.00	
Total amortissements supplémentaires :		<u>800'000.00</u>
Bénéfice après répartition :		<u>8'825.34</u>

Dette par habitants au 31.12.2020 :

	<u>Dette totale</u>	<u>Habitants</u>	<u>Dette par hab.</u>
Dette totale au 31.12.2020 :	7'465'269.08	2224	3'356.68
Dont la dette du Service des eaux :	<u>748'268.96</u>		
Total de la dette sans le Service des eaux :	<u>6'717'000.12</u>		<u>3'020.23</u>

J'en ai terminé avec la présentation des comptes 2020 et je donne la parole à la commission financière pour la lecture du rapport de l'organe de révision. »

Rapport de la commission financière : T. Bigler lit le rapport de l'organe de révision Fidusar (ci-joint).

J.-P. Martinetti : « Je remercie la commission financière et j'ouvre la discussion sur les comptes 2020.

La parole n'étant pas demandée, nous allons passer au vote.

Vote : Que celles et ceux qui acceptent les comptes de fonctionnement et des investissements 2020, tels qu'ils vous ont été présentés, se manifestent par main levée. ».

Résultat du vote : 43 oui, 0 non, 0 abstention

Les comptes 2020 sont approuvés à l'unanimité.

Ce bon résultat n'est pas seulement le reflet d'un seul exercice comptable, mais bien de plusieurs années. Les infrastructures réalisées ces dernières années portent aussi leurs fruits. Notre Commune est devenue plus attractive, j'en veux pour preuve le nombre de constructions encore en cours ou à venir.

Mais ce bon résultat, nous le devons aussi à vous, Mesdames, Messieurs, qui venez régulièrement en assemblée. Vous avez toujours accepté nos propositions. La Commission financière et l'organe de contrôle, qui régulièrement soutiennent nos propositions tout en restant critique et en posant des questions pertinentes au Conseil communal, contribuent certainement eux aussi aux efforts constants qui nous permettent de vous soumettre des comptes représentant la réalité.

Au terme de cette présentation des comptes 2020, j'aimerais tout d'abord remercier notre caissière communale Mme Sylvie Wider, pour l'excellent travail fourni tout au long de l'année écoulée. Elle mérite nos applaudissements.

Applaudissements

Certes, comme je l'ai dit en introduction, de gros investissements à moyen et long termes attendent notre commune afin qu'elle puisse continuer à se développer et à donner à sa population des infrastructures de qualité.

Au terme de cette législature, il serait peut-être bon de vous présenter quelques chiffres sur les 5 ans écoulés. Tout d'abord au niveau de l'évolution du nombre d'habitants : nous avons au 31 décembre 2015 1851 habitants dans notre Commune. Et au 31 décembre 2020, nous sommes 2224, soit une augmentation d'environ 20 % en 5 ans, ce qui est assez impressionnant.

Au niveau de la dette par habitant, voici également l'évolution.

Dette par habitant au 31.12.2015 :

	<u>Dette totale</u>	<u>Habitants</u>	<u>Dette par hab.</u>
Dette totale au 31.12.2015 :	6'668'803.25	1851	3'602.81
Dont la dette du Service des eaux :	<u>1'333'399.50</u>		
Total de la dette sans le Service des eaux :	<u>5'385'403.75</u>		<u>2'882.44</u>

Dettes par habitant au 31.12.2020 :

	<u>Dettes totales</u>	<u>Habitants</u>	<u>Dettes par hab.</u>
Dettes totales au 31.12.2020 :	7'465'269.08	2224	3'356.68
Dont la dette du Service des eaux :	<u>748'268.96</u>		
Total de la dette sans le Service des eaux :	<u>6'717'000.12</u>		<u>3'020.23</u>

Certes l'évolution de la dette par habitant est en augmentation, mais elle est également liée aux investissements votés durant la législature dont je vais vous présenter simplement un résumé :

2016 :	Fr.	2'983'000.-
2017 :	Fr.	496'000.-
2018 :	Fr.	3'610'000.-
2019 :	Fr.	270'000.-
2020 :	Fr.	<u>5'331'300.-</u>
Total :	Fr.	<u>12'690'300.-</u>

En proportion des investissements votés ces 5 dernières années, nous pouvons constater que la dette par habitant n'a que très légèrement augmenté.

Après les investissements votés, je vais terminer par les investissements réalisés ou encore en cours de réalisation durant la législature :

Objet voté	Montant voté	Date votation	Montant payé subv. déduite	Différence
RPS 6 ^e étape	151'000.-	2016	En cours	
Déchetterie	82'000.-	2016	En cours	
Construction bâtiment CFHL	135'000.-	2016	127'442.30	7'557.70
Réfection rte Cournillens 2 ^e étape	2'060'000.-	2016	En cours	
RSL rénovation homes	420'000.-	2016	422'856.90	-2'856.90
Travaux déviation conduite Les Saules	135'000.-	2016	123'645.70	11'354.30
Révision PAL complémentaire	90'000.-	2017	En cours	
Finalisation PGEE	35'000.-	2017	31'801.65	3'198.35
Eclairage et sono halle de gym	45'000.-	2017	31'886.30	13'113.70
Reconstruction pont sur Chandon	180'000.-	2017	En cours	
Route cantonale revêtement	200'000.-	2017	39'447.55	160'552.45

Remplacement chauffage centre communal	270'000.-	2018	308'390.50	-38'390.50
Réservoir d'eau Courtion et STAP	1'460'000.-	2018	En cours	
Véhicule CSPIHL	20'000.-	2018	17'300.-	2'700.-
Changement compteurs d'eau	130'000.-	2018	129'902.30	97.70
Réfection façades Cormérod	490'000.-	2018	387'000.-	103'000.-
Réfection façades Cournillens	280'000.-	2018	En cours	
Raccordement Step Pensier	960'000.-	2018	En cours	
Crédit d'étude travaux routiers Cormérod	170'000.-	2019	En cours	
RPS 7 ^e étape	100'000.-	2019	En cours	
Remplacement conduite rte de l'Essert	120'000.-	2020	En cours	
Travaux routiers Cormérod 1 ^e étape	2'671'000.-	2020	En cours	
Cadastre sous-terrain Cormérod EU	1'560'300.-	2020	En cours	
Cadastre sous-terrain Cormérod AE	980'000.-	2020	En cours	
TOTAL :	12'744'300.-		1'619'673.20	260'326.80

Comme vous pouvez le constater, même si certains investissements ont légèrement dépassé le crédit voté, sur l'ensemble les réalisations sont en dessous des montants votés.

Voilà pour la petite rétrospective financière de la législature qui se termine.

Mais une législature ce n'est pas que des montants comptabilisés. Derrière ces chiffres, il y a aussi des personnes qui investissent de leur temps pour que la commune fonctionne. Ce sont des séances de conseil, des heures passées à débattre de l'avenir et du bien-être de notre commune.

En résumé, une législature c'est :

130 séances de conseil communal, soit environ 300 heures et ceci sans compter les réunions et commissions hors séance du conseil.

Je terminerai ce petit bilan de législature en remerciant toutes les personnes qui ont œuvré dans les différentes commissions et qui ont également donné de leur temps pour la communauté. Elles méritent toutes nos applaudissements.

Applaudissements.

Je ne pourrais oublier tout le personnel communal incorpore pour leur travail quotidien assidu, leur disponibilité, je les remercie sincèrement.

Et il reste tous mes collègues du conseil qui durant ces 5 années n'ont pas économisé leur temps pour la communauté. Grâce à l'ambiance de travail très positive et chaleureuse, toutes ces heures de séance et de discussion étaient un vrai partage constructif.

Merci à vous tous pour votre dévouement.

Applaudissements.

Au-delà des tracasseries administratives, comptables et autres, cette législature a également été marquée par des événements qui ont touché toute notre population. Mises à part les manifestations habituelles comme les patronales, fête de la musique, balade gourmande, notre commune a vécu d'autres moments de convivialité, de partages et d'amitié comme la fête du 15^{ème} anniversaire du jumelage avec Voiteur, celle des 50 ans du cercle scolaire, l'accueil du 2000^{ème} habitant de notre Commune (c'était déjà en mai 2018), l'inauguration de la Chapelle à Courtion après sa restauration, entre autres. Ces différentes occasions étaient d'ailleurs illustrées dans le dernier bulletin communal. Je voudrais aussi mentionner les rencontres privilégiées avec nos Aînés lors du repas de Noël ou quand une ou un de nos concitoyens atteint l'âge honorable de 90 ans. Malheureusement, l'année écoulée nous a privés de tels instants.

Pour conclure, je ne pourrais donc pas oublier cette dernière année marquée par ce petit virus qui a fait de grands dégâts et débats, en espérant que d'ici quelque temps avec la nouvelle législature, ce ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

Cette fois j'en ai terminé avec ce petit bilan de législature qui, je l'espère, vous aura remémoré de bons souvenirs et nous allons pouvoir poursuivre le tractanda de l'assemblée. »

Point 4 de l'ordre du jour: Divers et communications

J.-P. Martinetti : « Avant de vous donner la parole dans les *Divers*, je voudrais revenir sur une info que vous avez pu lire depuis quelques jours sur notre site internet. Il s'agit d'un accord de médiation entre la Commune et une dizaine de personnes qui ont déposé une requête d'accès à toute la documentation en lien avec les projets d'éoliennes sur le territoire de la commune de Misery-Courtion. Sans entrer dans le détail de cette demande, ni de la procédure de médiation, il est utile de rappeler un peu les lignes suivies par le Conseil communal dans le domaine de l'énergie et ce depuis plusieurs législatures.

C'est au début des années 2000 que ce thème commence à occuper régulièrement le Conseil communal. Notre Commune se voit alors confrontée au projet de ligne à très haute tension d'EOS qui, à force d'être déplacée pour préserver les sites historiques et touristiques, devait finalement passer par la crête entre Oleyres et Cormérod. La volonté du Conseil est alors de défendre le paysage et notre qualité de vie contre des pylônes gigantesques qui auraient traversé presque tout le plateau suisse. En 2007, Misery-Courtion fait partie des fondateurs de l'association Haute tension sous terre (HTST) et en est toujours membre actif à l'heure actuelle.

S'il est contre cette monstrueuse autoroute internationale aérienne de l'électricité, le Conseil communal est bien conscient des besoins en énergie et ouvert à étudier des possibilités de production électrique indigène. C'est alors que la société Ennova prend contact au début de la législature 2011-2016. Il faut rappeler qu'à ce moment-là plusieurs sociétés cherchent à

conclure des partenariats avec des communes pour la recherche de site éolien potentiel. Notre Commune donne suite à la demande d'Ennova pour une étude de faisabilité, car cette société est indépendante du fournisseur principal de l'électricité dans notre Canton et qu'elle a de l'expérience avec les éoliennes puisqu'elle participe déjà à l'exploitation et aux projets de divers parcs éoliens dans le Jura. Les démarches avec Ennova se font en toute transparence, une fois le dossier établi une séance d'information publique est organisée, ainsi qu'une visite des installations du Mont-Crosin le 29 juin 2013 par une soixantaine de personnes. Ennova dépose par l'intermédiaire de la Commune une demande d'examen préalable auprès du Canton pour son projet de parc éolien et fait une mise à l'enquête pour un mât de mesure des vents. Le permis de construire est délivré pour ce mât de mesures, mais le processus s'arrête et aujourd'hui tout ce qui a été fait par et avec Ennova est devenu caduc du fait de la participation d'Ennova à l'établissement du plan directeur cantonal.

Néanmoins, l'un des avantages ou désavantages (selon où l'on se positionne) des études menées par Ennova est d'avoir montré que le secteur pressenti pour son projet est l'un de ceux ayant le moins de vent parmi tous ceux figurant sur le plan directeur cantonal comme site éolien possible. Pour réaliser de telles études, nouer des partenariats avec des acteurs économiques privés est inévitable. Contrairement au projet d'Ennova qui ne concernait que le territoire de Misery-Courtion, le projet de la société Greenwatt, appelé Les Collines de la Sonnaz, implique 4 communes. Ce projet de Greenwatt est basé sur le plan directeur cantonal qui définit des zones potentielles pour implanter des éoliennes. Les principaux initiateurs sont donc le Canton et le Groupe E qui cherchent à mettre en œuvre la décision du peuple suite au vote pour le développement de ces énergies pour pouvoir sortir du nucléaire.

Notre Commune n'avait pas été approchée avant la publication de ce plan directeur cantonal et elle se retrouve maintenant embarquée dans un grand battage médiatique, à coup de communiqués de presse à la limite de la diffamation et de multiples courriers identiques qui lui réclament des extraits de procès-verbaux du Conseil communal, tous les mails échangés à propos de ce projet d'éoliennes de Greenwatt, ainsi que de prétendus contrats que le Conseil aurait signés avec Swissgrid. Le Conseil communal n'apprécie pas d'être incriminé de la sorte et souhaite couper court à la diffusion de ces informations tronquées qui créent un climat malsain. C'est dommage qu'on s'attaque aux communes au lieu de chercher la communication et le dialogue. Je voudrais relever que notre Conseil s'est battu pour la préservation du paysage, c'est triste de se voir maintenant accusé de vouloir le détruire. Il est important de rappeler que l'idée de construire une ligne à très haute tension dans notre région n'est pas forcément abandonnée, il y a un risque que ce projet soit réactivé par la Confédération si le courant électrique est à aller chercher ailleurs.

Ce sera au nouveau Conseil communal qui sera assermenté dans une dizaine de jours de suivre désormais cette thématique et de décider de la réponse à donner d'ici la fin mai à la demande d'accès aux documents. Il est regrettable que le débat se fasse plutôt par les réseaux sociaux et à travers les médias au lieu de l'assemblée communale qui devrait être le lieu de dialogue et de discussion privilégié pour les sujets qui intéressent et touchent de près notre collectivité.

Voilà, je tenais à vous communiquer ces informations avant de vous donner la parole. »

Roger Stucky : « A l'école de Cournillens il y a une petite place de jeux pour les enfants, mais actuellement c'est bourré de mégots de cigarettes. J'y vais assez souvent avec mes petits-enfants qui ont 4 ans et c'est eux qui me font la réflexion. Il faut aller voir une fois, c'est énorme. »

J.-P. Martinetti : « Les employés communaux nettoient régulièrement les places de jeux, ils ne peuvent pas être constamment à Cournillens, mais c'est vrai que c'est un souci et à Cournillens il nous préoccupe. »

R. Stucky : « Des dames piquent-niquent, elles laissent les papiers paterre, elles en ont rien à foutre, comme on dit en bon français ! »

J.-P. Martinetti : « Nous allons essayer de contacter les gens du pourtour de cette place de jeux, afin de les sensibiliser. »

R. Stucky : « N'oubliez pas de mettre en plusieurs langues ! »

Philippe Prisse : « J'aimerais revenir un peu sur la problématique des éoliennes. Voilà 10 ans que j'habite la Commune et je souhaite vous poser quelques questions. J'ai appris grâce à cette Association qu'un site industriel était planifié dans le plan directeur cantonal, avec deux éoliennes planifiées à 700 mètres de ma maison. Je viens d'apprendre que Groupe E et Greenwatt parlent maintenant de 10 machines de 200 mètres de haut sur les collines de La Sonnaz. Par le passé je me rappelle aussi du projet d'Ennova, mais c'est seulement quand j'ai vu cette vidéo qui est basée sur des données de Swisstopo que j'ai réalisé l'ampleur du projet et les effets qu'il aura sur le cadre de vie et surtout sur la santé des habitants dont j'en suis un. Je viens aussi d'apprendre que nos biens immobiliers ont déjà commencé à perdre de la valeur, parce que légalement si on veut vendre une maison, on doit maintenant mentionner l'inscription au plan directeur et qui veut acheter ou construire à proximité d'une future éolienne ? Groupe E et les Services industriels de Genève à travers la filiale d'Ennova qui est basée maintenant dans les locaux du Groupe E se mettent dans la poche gracieusement les subventions et ce n'est pas eux qui vont nous dédommager pour notre perte immobilière. De plus, je vois pour la commune, et c'est pour une grande partie de la commune, le risque d'un exode de la population et des bons contribuables, ce qui forcera la commune finalement à augmenter les impôts par la suite. Voici mes trois questions :

- Avez-vous vu le film réalisé par l'Association « Non au parc éolien de La Sonnaz », comment évaluez-vous l'impact de ces éoliennes sur notre commune, notre population ?
- Avez-vous pris position sur la conception d'énergie éolienne, sur la demande du Service des constructions en 2016 ? J'ai compris que non, selon ce que vous avez dit.
- Quand est-ce que les habitants seront informés ? Je comprends qu'on est en train de changer de législature, mais j'aimerais quand même que ce thème, comme vous l'avez proposé, soit débattu en assemblée communale, car cela concerne tout le monde et certains plus que d'autres. Il est important qu'on puisse en débattre et d'avoir une certaine transparence.

Ma demande, vu l'importance du sujet, est de mettre au tractanda de la prochaine assemblée le visionnement de ce film, déjà pour ceux qui ne l'ont pas encore vu et aussi les photos-montages de Greenwatt qui ont un peu de distorsion. C'est ma proposition. »

J.-P. Martinetti : « On prend note de votre proposition qui sera traitée par le futur Conseil. Concernant la transparence, à savoir que le Conseil communal a toujours été transparent. Tout a été clair dans le cadre d'Ennova. On ne va pas faire le débat ce soir, mais comme je l'ai dit ce projet fait partie du plan directeur cantonal qui a été mis à l'enquête. Les gens pouvaient faire opposition à ce plan. Concernant le projet des collines de la Sonnaz, c'était juste une présentation qui a été faite, la Commune ne s'est engagée aucunement dans ce projet. »

P. Prisse : « Là vous parlez de la présentation intercommunale à Courtepin de septembre 2019 ? »

J.-P. Martinetti : « Oui, mais depuis là rien ne s'est passé. D'où la séance de médiation qui a eu lieu récemment, car on mettait en doute notre parole. On est allé à cette séance et on fournira les documents selon décision du futur Conseil. Et pour le futur, de toute façon on ne va pas mettre une éolienne comme ça du jour au lendemain. Cela fera partie de tout un processus, d'une mise à l'enquête, tous les citoyens seront informés, ce n'est pas un truc qui se fait en cachette, d'ailleurs ce serait difficile de poser des éoliennes en cachette ! »

Jean-Claude Blanchard : « Aussi au sujet de ces éoliennes, je crois que depuis Cormérod on les verra toutes et on ne va rien toucher. Je ne sais pas ce que la Commune va toucher pour ça, mais je crois qu'il y aura plus à perdre. On voit les montagnes depuis chez nous et voir tourner ces machins, ça me dit rien. Il faut prendre ce sujet à temps. La façon de faire du Groupe E, ce n'est pas normal. En politique, dire que c'est confidentiel, ce n'est pas normal. Il faut bouger avant qu'il soit trop tard et pour vous avertir. »

J.-P. Martinetti : « Oui, mais on ne va pas faire le débat sur les éoliennes ce soir. On n'est pas là pour faire le procès de Groupe E et on est bien averti. »

J.-C. Blanchard : « Ils font ça pour les subventions. Ils feraient mieux de donner des subventions pour les bâtiments. Je comprends qu'il va manquer du courant, mais ils devraient donner des subsides pour rénover les maisons. »

Albert Brand : « J'ai des sympathiques voisins dans le ruisseau en bas de chez moi, je les vois régulièrement, mais ces castors est-ce qu'ils sont protégés, est-ce qu'on surveille un peu ce qu'ils font ? »

Pascal Baechler : « Les castors sont protégés par une loi fédérale. Les communes se battent depuis longtemps, suite aux dégâts qu'elles constatent, pour que la Confédération et le Canton subventionnent un peu plus les conséquences de ces dégâts. C'est une affaire suivie de près. On remarque sur les derniers endiguements qui ont été réalisés sur le Chandon que la Confédération et le Canton ont quand même accepté de subventionner une grande partie des dégâts. C'est un combat perpétuel, car des décisions sont prises au niveau de la Confédération, le peuple vote mais oublie souvent les incidences qu'il y a derrière. Le Conseil communal trouve injuste que ce soit seulement la population de Misery-Courtion qui devrait assumer les frais, alors que ces castors sont protégés pour le bien de toute la population suisse. »

A. Brand : « Il y a quelques années, ces castors étaient dans la Bibera. Le plus grand souci, c'est pour l'écoulement des eaux de pluie. »

P. Baechler : « Il y en a encore à la Bibera. Le plus gros souci ce n'est pas tellement ça. Un barrage de castors va provoquer une petite inondation d'un secteur, puis finalement le cours d'eau reprend son chemin, mais le castor va provoquer des gros frais quand il commence à creuser les berges. Par exemple sur un chemin qui longe un ruisseau, le jour où il commence à faire des galeries, là ça va occasionner des soucis, mais c'est quelque chose qu'on suit de près. »

Laurence Zizza : « Je voudrais remercier les conseillers communaux pour leur engagement et leur travail et les trois sortants qui vont s'en aller, car je peux vous dire pour avoir été de l'autre côté de la table que c'est du job qui est fait consciencieusement. Là je suis contente

qu'il y a le débat qui se crée, avec des citoyens qui viennent à l'assemblée, mais n'oubliez pas de débattre de sujets qui sont de la compétence des communes et où le Conseil communal a du poids, car je crois que c'est quand même la priorité du Conseil communal de défendre les citoyens de la Commune. Il y a quelques domaines, entre autres le plan directeur cantonal avec les éoliennes qui ne sont pas de la compétence de la Commune. »

J.-P. Martinetti : « Merci, Laurence. »

Pascal Aeby : « Deux questions. A propos de la déchetterie, on a vu qu'il y a eu beaucoup, beaucoup de monde, avec un horaire élargi, est-ce que vous avez des plans pour changer quelque chose à la déchetterie ?

Ma deuxième question c'est que Cournillens semble devenir une cité-dortoir, avec pas grand-chose à faire mis à part y habiter. Est-ce que vous avez un plan pour motiver à développer quelque chose d'autre que simplement construire des maisons ? »

P. Baechler : « Pour la déchetterie on a dû prolonger l'horaire suite au Covid, du fait qu'on ne pouvait être plus que tant de personnes à l'intérieur. Ensuite le développement de la population va certainement aussi nous obliger à revoir cet horaire. Mais je crois, pour avoir aussi constaté ce qui se passe dans d'autres communes, que notre déchetterie fonctionne relativement bien. Il y a eu quelques files d'attente durant cette période Covid, mais souvent à Courtepin j'ai vu des voitures jusqu'à la Migros. Je crois que, pour avoir un prix du sac bon marché et aussi une taxe relativement bon marché, il faut accepter d'attendre de temps en temps 10 minutes à la déchetterie. Mais rassurez-vous on étudie aussi maintenant les possibilités avec le développement démographique d'allonger un peu les horaires d'ouverture pour avoir une gestion satisfaisante pour les citoyens. Je rappelle souvent que notre Commune a, je crois, les sacs les moins chers du Canton. J'ai comparé avec d'autres communes les coûts par habitant et on est vraiment, par rapport aux services qu'on offre, une commune presque modèle. »

J.-P. Martinetti : « Pour la deuxième question, je n'ai pas de réponse. »

Jacques Berset : « Est-ce qu'on aura une opération Coup de balai, donc de ramassage des déchets, étant donné le problème du coronavirus, en automne ? »

J.-P. Martinetti : « Si c'est possible oui, on la fait chaque année, mais pour l'instant on doit attendre. »

J. Berset : « Parce qu'il y a quand même une augmentation des incivilités, avec beaucoup de masques qui sont jetés dans la nature. »

J.-P. Martinetti : « Il faudra voir si c'est réalisable soit cet automne, soit à un autre moment. »

Evelyne Monney : « Vous avez parlé du prix des sacs à ordures. Nous sommes deux en ménage, avec un sac de 35 litres en hiver ça passe encore car ça ne sent pas trop mauvais, mais est-ce qu'il y aurait possibilité d'être fournis en sacs de 17 litres. »

P. Baechler : « Le problème des 17 l., c'est qu'il faudrait refaire un système d'impression, les premières plaques pour imprimer ces sacs coûtent très cher. Malheureusement ça risque de provoquer une augmentation générale du prix des sacs. Voilà 20 ans que cette taxe au sac est entrée en vigueur et on a réussi à fonctionner 20 ans avec des sacs de 60 et 35 litres. Je trouverais dommage de devoir augmenter le prix des sacs. »

E. Monney : « Je suis d'accord avec vous, mais on est nombreux à avoir la même question, ces sacs existent dans d'autres communes. »

P. Baechler : « Oui certaines communes le font, mais regardez quand vous faites vos courses le prix des sacs. Pour 10 sacs de 35 litres, ce n'est pas 17 francs comme chez nous, mais plutôt 22 à 25 francs. Donc à voir, il faudrait avoir un peu une évaluation du nombre de sacs de 17 litres qu'on vendrait, car on est obligé de respecter aussi un prix par litre, donc on ne pourrait pas dire on fait des sacs de 17 litres et on les vend plus cher que les sacs de 35 litres. Là je crois qu'il faut un peu jouer le jeu, essayez de fermer dans des sacs de 17 litres et ensuite vous en mettez deux dans un sac de 35 litres. »

J.-P. Martinetti : « La dernière assemblée de la législature, c'est aussi le moment de prendre congé des conseillers qui ont choisi de ne pas se représenter pour une nouvelle législature. J'aimerais ici leur adresser quelques mots.

Myriam Genoud

Entrée en fonction en 2016, Myriam s'est investie dans un dicastère pas facile « les affaires sociales et la petite enfance ». Très vite tu t'es faufilée aisément dans les méandres et labyrinthes des différentes commissions, associations et j'en passe. Dans le traitement des dossiers tu as fait preuve de dynamisme et tes connaissances t'ont permis de pouvoir être à l'aise face aux différents interlocuteurs. Début 2019, nouveau challenge. Suite aux élections, tu décides de changer de dicastère. Prendre « les écoles » à la place du social. A croire que les défis font partie de ton quotidien. Nouveau dicastère, nouveau départ. Et là c'est avec les enseignants, les parents, les élèves que tu mets tes qualités relationnelles en évidence. Cette fois tu jongles avec horaire de piscine, bus, organisation d'événements divers dont les 50 ans du cercle scolaire qui fut une grande réussite. Tu as décidé de quitter ta fonction publique après 5 années consacrées à notre commune et à sa population. Tes prises de positions marquées, ton sourire et tes compétences étaient un atout pour notre commune. Au nom du conseil communal et de toute la population, je te remercie pour ton dévouement et ton travail au sein de notre commune. Je te souhaite bon vent et plein de succès dans tes futurs challenges.

Merci, Myriam. »

Applaudissements, remise du cadeau.

Myriam Genoud : « Merci à tous, 5 ans ça peut paraître long, mais qu'est-ce que ça passe vite ! Durant ces 5 années, j'ai eu le plaisir de siéger au sein de ce Conseil communal très joyeux, très constructif et dynamique, qui a toujours à cœur de prendre les bonnes décisions pour la Commune. Toute l'équipe m'a apporté une énorme connaissance, j'ai fait de riches expériences, j'ai appris beaucoup pendant ces 5 ans, j'en suis très reconnaissante à tous mes collègues du Conseil, à tous les employés communaux de l'administration. Etre au Conseil communal, ça prend énormément de temps, c'est un investissement, beaucoup de réflexions et à un moment donné il faut faire des choix, mettre des priorités et à l'heure actuelle ma vie professionnelle aussi bien que privée m'a mené à faire des choix et donc je me suis pas représentée pour la prochaine législature. Je souhaite à la Commune d'être active, innovante, mais de rester à taille humaine. Ce que je lui souhaite aussi c'est d'être forte, de prendre les bonnes décisions dans les tournants qui vont venir, qui seront importants pour tous et qu'elle soit courageuse quand il faudra justifier et soutenir ces décisions vis-à-vis d'autres parties qui ne seront pas forcément d'accord avec vos prises de position, donc soyez tenaces et prenez les bonnes décisions pour la suite. Je voudrais aussi remercier tous les citoyens qui m'ont fait confiance déjà il y a 5 ans lors des élections et

durant mes 5 années au Conseil. Et un dernier remerciement à ma famille qui a supporté mes fréquentes absences ou quand j'étais occupée dans mes dossiers et pas disponible pour eux, qui ont aussi supporté mes sautes d'humeur quand ça n'allait pas comme je voulais, car tout n'est pas rose dans une Commune, parfois on se prend la tête, on s'énerve, mais au final je garde que des bons souvenirs et ça je le dois à vous tous, donc je tenais à vous remercier pour ces 5 belles années que j'ai pu passer au sein de ce Conseil, merci. »

Applaudissements.

Otto Schoeb

J.-P. Martinetti : « Lieber Otto, ich bin... oups qu'est ce qui me prend, serais-je devenu bilingue à ton contact durant 10 ans... Mais non, *ich plaisantire* !

Otto, tu es arrivé au conseil en 2011. Dès le début tu prends à bras le corps le dicastère des constructions et l'aménagement. Pendant 10 ans tu ne le lâcheras pas. C'est ton domaine, ton bébé rien qu'à toi. Et je dois avouer que durant tes 2 mandats, même si la tâche n'était pas toujours facile, jamais tu n'as baissé les bras. Tu es devenu « Le Monsieur PAL » de notre commune. Pas une mince affaire quand on sait tous les déboires que tu as connus dans ce périple. Toujours proactif, plein d'idées pour faire évoluer notre commune, tes expériences et ta disponibilité ont été une chance pour notre commune. Ton bilinguisme aussi était une aubaine, surtout pour le syndic quand il allait dans des séances où ça tchatchait suisse-allemand et qu'il comprenait rien. Je sais que certaines personnes dans la commune ne sont pas très potes avec toi, que des surnoms circulent, mais à ta décharge tu as fait le job, tu l'as bien fait et consciencieusement. Certes parfois il y a eu des maladresses de langage, mais les gens oublient que le français n'est pas ta langue maternelle et que la traduction « schwyztzertütsch » « welsch » n'est pas toujours très bonne, que le français c'est un peu moins « cracra » que le suisse-allemand. Ton caractère, ton franc parler étaient des avantages au sein du conseil. Même si parfois tu n'obtenais pas gain de cause, que tu boquais un peu, tu avais la force de toujours oublier ces contrariétés lors du verre que nous partageons après les séances et tout revenait à la normale. Une de tes grandes qualités est de ne pas être rancunier. Après 10 ans de bons et loyaux services pour notre commune, tu as décidé de raccrocher les gants pour mener d'autres combats. Tu as bien mérité cette retraite politique après t'être battu jusqu'au bout avec tes immeubles, maisons et autres constructions et ce fameux PAL qui t'as tout de même donné quelques cheveux gris. « Monsieur PAL » je te souhaite une quantité de bonnes choses pour la suite et profite bien du calme de la vie de simple citoyen.

Danke Otto, merci vielmal. »

Applaudissements, remise du cadeau.

O. Schöb : « Bonsoir. C'est seulement la deuxième fois que je suis là devant vous pour parler. Justement la première fois c'était pour le PAL et maintenant c'est la dernière fois. Je ne dis pas grand-chose, seulement merci à tout le monde, aux citoyens et à mes collègues. J'ai assez parlé pendant les séances du Conseil, alors je ne parle plus ce soir. Merci beaucoup et bon courage aux prochains qui se mettront devant à cette table pour les années qui viennent. »

Applaudissements.

J.-P. Martinetti : « Durant toutes ces années, Myriam et Otto ont quitté leur foyer presque tous les lundis soirs, bravant parfois le chaud, la pluie, la neige et ces derniers temps la

pandémie, laissant à la maison époux, épouse, enfants qui les attendaient jusqu'à point d'heure à cause de ces après conseil interminables.

Je voudrais ce soir remercier également Verena et Sébastien pour leur patience et les concessions faites afin que leur époux et compagne puissent participer à la vie de la commune.

Chers Verena et Sébastien, une petite attention pour vous remercier de votre compréhension et de votre soutien. »

Applaudissements, remise du cadeau.

Alexandre Ratzé : « Monsieur le Syndic, très cher Jean-Pierre, voilà vingt ans déjà que tu roules ta bosse à l'exécutif de notre commune. Une paye ! Que dis-je, un bail ! En fait, bien plus que ça. Un véritable sacerdoce ! C'est en 2001 que tu fais ton entrée au conseil communal. Là, tu t'occupes des bâtiments communaux, cimetièrre et j'en passe, et, très vite, tu te sens comme un poisson dans l'eau dans cette fonction. Tu t'y sens si bien que tu t'attaques tout de go à une formation accélérée sur la TVA, mais là rapidement tu te dis que ce n'est pas pour toi. La morgue de Courtion s'en souvient encore, et ce n'est pas la seule... Cinq ans plus tard, tu décides d'aller voir ce qui se passe en dessous de la surface, en dessous des bâtiments et de voir comment tout cela est raccordé. Ton envie de te retrousser les manches et de te salir les mains, de mettre les mains dedans comme on dit, est trop forte. Tu relèves un nouveau défi, tu reprends le dicastère des eaux usées et de la STEP. S'ensuivent divers combats avec le PGEE, avec les ingénieurs qui se suivent mais ne se ressemblent pas. Des projets de mise en séparatif se succèdent avec brio. Tu as atteint la vitesse de croisière, l'âge de la maturité en politique communale.

2011, c'est le paroxysme. Tu atteins enfin le Graal. Tu accèdes au trône suprême, c'est toi le Syndic. Conscient du fait que l'entretien de nos vieilles dames communales, comme les bâtiments des écoles de Cormérod, Cournillens ou Courtion, ou des plus jeunes comme le bâtiment communal de Misery ou la nouvelle école de Courtion, ainsi que le transit non pas intestinal cette fois mais celui de nos eaux usées ou claires, n'est pas gratuit, tu gères depuis dix ans maintenant les deniers publics avec grande parcimonie et avec le souci permanent de maintenir en bonne santé le ménage communal. Tu as été et tu es encore un chef de file grandement apprécié, meneur et surtout tout cela avec humour et diplomatie. J'en veux pour preuve les interminables « after », les conseils ou assemblées à rallonge, toujours avec bonne humeur et surtout authenticité.

Pour tout cela, Monsieur le Syndic, très cher Jean-Pierre, je te remercie pour ton engagement sans faille, ton approche proactive et objective des moult dossiers que tu as dû mener à bien. Ton humour, ta façon d'être, ta jovialité resteront gravés à jamais dans les mémoires de notre commune. J'associe à mes remerciements tous mes collègues du conseil communal ainsi que tous les membres de l'administration et du personnel communal et, bien évidemment, l'ensemble de la population. Cher Jean-Pierre, du fond du cœur, j'ai l'honneur de te remettre, au nom du conseil communal, une petite attention pour tous les bons et loyaux services rendus pour notre collectivité. Un tout grand Merci pour ton inébranlable dévouement.

Applaudissements, remise de cadeau.

Je ne saurais terminer ces quelques mots sans avoir une pensée particulière pour toi, très chère Francisca, âme sœur de notre Jean-Pierre national. Tu as su rester patiente, attentive, et surtout tu as été le pilier incontournable de notre ami et collègue durant toutes ces années. Tu as dû faire preuve de beaucoup de tolérance et de compréhension afin que Jean-Pierre puisse s'épanouir et surtout réussir dans cette tâche extrêmement exigeante.

Un tout grand merci à toi, et, pour ce faire, voici une modeste attention afin de cristalliser encore un peu plus dans l'histoire de la commune ton dévouement sans faille.

Applaudissements, remise de cadeau.

Voilà, cette fois j'en aurai terminé. Excuse-moi encore, cher Syndic, de mon intervention inopinée mais néanmoins ô combien nécessaire et surtout sincère.

« Reddite Caesari quae Caesaris sunt »... (C'est du latin. Petit clin d'œil à toi). Il faut rendre à César ce qui est à César !

Alors, cher Jean-Pierre, je te rends dès lors la parole pour la clôture de cette assemblée. »

J.-P. Martinetti : « Chères concitoyennes et chers concitoyens, après 20 années passées au conseil communal dont 10 en tant que syndic, je voulais vous dire le plaisir et la joie que j'ai eus dans ces fonctions durant tout ce temps. Je quitte mes fonctions l'esprit paisible car notre commune n'a cessé de se développer, de s'agrandir, devenir attractive et surtout avoir une place importante dans le paysage politique de notre région. De plus je suis confiant sur son avenir. Depuis le début de la fusion, elle n'a cessé d'améliorer ses infrastructures pour que son futur soit assuré et pour que dans notre commune il fasse toujours aussi bon vivre. De l'eau a coulé dans les différents ruisseaux depuis le jour où un syndic et un conseiller communal, Dany et Adrian pour ne pas les nommer, me demandent de passer au bureau communal pour un entretien. J'ai passé en revue toutes les âneries que j'aurais bien pu faire depuis mon arrivée dans la commune pour devoir aller discuter à la commune. Loin de moi l'idée qu'on me propose de rejoindre les rangs du conseil communal. Et voilà c'était il y a 20 ans.

Aujourd'hui, avec du recul, je ne peux que les remercier d'avoir pensé à moi. Grâce à eux, j'ai pu découvrir les méandres de la vie politique. Ça a toujours été un plaisir pour moi de pouvoir œuvrer pour la collectivité publique. Certes ce n'est pas tous les jours rose, les remarques négatives sont plus fréquentes que les positives, mais je ne garderai de ces quatre mandats que de bons souvenirs. La tâche n'est pas toujours facile et on est souvent au front, mais je ne peux que conseiller et encourager chaque citoyenne et citoyen à faire partie d'un exécutif, c'est une mission tellement enrichissante.

Durant toutes ces années il y a eu de nombreux événements marquants dans notre commune et c'était toujours une joie de voir les habitants se réunir et partager des moments d'amitié et de convivialité qui nous manquent tellement ces derniers mois.

Avant de terminer, je voudrais remercier toutes les personnes qui m'ont permis d'assumer ces quatre mandats. Il y a tout d'abord ma famille et particulièrement Francisca, mon épouse, qui ont dû supporter mes absences mais qui m'ont toujours soutenu et encouragé.

Bien évidemment, il y a également toutes les personnes qui m'ont entouré. Ce sont notre ancien syndic, Dany, toujours de bon conseil, et mes collègues conseillères et conseillers communaux avec qui j'ai partagé bien des heures. La force de notre commune c'est en effet ce conseil communal composé de personnes pour qui l'intérêt personnel passe après celui de la commune. Ce sont des moments de discussions, d'engueulades parfois, mais ce sont surtout des beaux moments d'amitié, de rigolade une fois le job terminé. Merci à vous tous pour tout ce que vous m'avez apporté durant cette période passée au Conseil communal.

Je ne voudrais pas oublier tout le personnel administratif avec qui, en tant que syndic, j'ai partagé beaucoup, beaucoup de temps. C'était toujours un immense plaisir de travailler avec vous. Vos qualités humaines, vos compétences et la bonne ambiance qui règne à l'administration ont facilité mon travail, l'ont rendu plus agréable et plaisant. Merci pour votre précieuse aide et votre dévouement pour notre commune.

Merci encore à notre personnel de la voirie, à tous les membres de nos commissions, à nos concierges, à toutes les personnes qui occupent une fonction indispensable au bon fonctionnement de notre commune pour votre conscience du travail bien fait.

Je terminerais par vous remercier vous, chers concitoyennes et concitoyens qui, par votre présence lors des différentes assemblées, avez soutenu le conseil communal dans son travail et ses différents projets. Vous qui m'avez également soutenu dans mon mandat de syndic par votre gentillesse et votre compréhension et vos paroles encourageantes lors de nos rencontres. Merci à vous tous, je quitte la vie politique mais vous resterez dans mon cœur. Bien à vous, avec mes amicaux remerciements.

Longue ovation d'applaudissements.

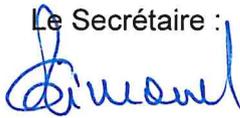
Pour conclure cette assemblée, j'adresse encore des remerciements à la presse et à vous tous ici présents.

Malheureusement vu les circonstances, nous ne pourrons pas partager le verre de l'amitié, mais je vous souhaite une bonne rentrée et encore merci. »

L'assemblée est levée à 21h30.

Applaudissements.

Au nom de l'assemblée communale :

Le Secrétaire :		Le Syndic :
		
Olivier Simonet		Jean-Pierre Martinetti

N.B. : Les annexes mentionnées font partie intégrante du présent procès-verbal.

Commune de Misery-Courtion

Misery

Exercice 2020

- Rapport de l'organe de révision
- Comptes de l'exercice 2020
- Liste des engagements hors bilan au 31.12.2020
- Formulaire à l'usage des organes de révision pour la vérification des comptes des communes

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2020
Au Conseil communal et à la Commission financière de la
Commune de Misery-Courtion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la commune de Misery-Courtion, comprenant le bilan et le compte administratif (*compte de fonctionnement et compte des investissements*) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil communal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales incombe au Conseil communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil communal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur les communes du canton de Fribourg et à son règlement d'exécution et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance conformément à la loi sur les communes du canton de Fribourg et à son règlement d'exécution et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Granges-Paccot, le 15 mars 2021

fidusar sa
Pierre-Alain Clément
(Expert-réviseur agréé)



Annexes

Comptes annuels